

Sujet : [INTERNET] consultation publique - entreprise Enrobés ACR

De : Nadia PAILLER

Date : 22/11/2023 11:21

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

L'entreprise Enrobés ACR vous sollicite à nouveau pour l'implantation d'une usine d'enrobés à chaud sur la commune d'Epuisay.

A l'heure où l'on essaie de protéger notre environnement, de modérer le réchauffement climatique, je suis très étonnée que l'on puisse proposer un tel projet.

En effet, les inondations auxquelles nous avons à faire face, sont pour part liées à l'imperméabilisation des sols.

La lutte contre l'artificialisation des sols fait l'objet d'une loi : "Climat et résilience" du 22 août 2021 qui a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050. Mais si personne ne s'en préoccupe et ne le fait réellement, c'est voué à l'échec. Doit-on reparler dans le même ordre d'idée de l'utilisation prolongée du glyphosate...

Les communes font des efforts pour re-perméabiliser leurs sols, chacun d'entre nous essaie à son échelle de sauver ce qui reste de notre planète, ainsi, Monsieur le Préfet, je vous serai reconnaissante de considérer notre territoire comme une terre d'avenir méritant que l'on prenne soin d'elle et par conséquent ne pas autoriser la réalisation de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma profonde considération.

Nadia Pailler

une habitante d'Azé